Classe de troisième

3ème Prépa - Métiers

Pour qui ?

La classe de **3ème Prépa-Métiers** a pour objectif d'accompagner les élèves volontaires dans la construction de leur projet d'étude, en particulier vers la voie professionnelle sous statut scolaire ou par apprentissage. Les élèves suivent des enseignements généraux et poursuivent l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Cinq heures par semaine sont consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.
Les élèves effectuent la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire en classe de 3ème ainsi qu'une à quatre semaines de stage

L'accès à la formation

En fin de 4ème, **les élèves volontaires** peuvent poursuivre leur scolarité avec une organisation spécifique des enseignements dans le cadre d'une classe de 3ème «Prépa-métiers». Cette classe est implantée au sein du lycée professionnel.

L'accès à la formation

Les élèves volontaires en fin de classe de 4ème souhaitant entrer dans une 3ème «prépa-métiers», avec l'accord de leurs représentants légaux, effectueront une demande auprès du chef d'établissement d'origine.
Durant l'année de 4ème, un entretien personnalisé, fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative.
Cet entretien permet à l'élève et sa famille de faire le point sur la construction de son projet d'orientation.

À l'issue de cet échange, l'élève et ses représentants légaux pourront faire la demande d'une classe de 3ème «prépa-métiers» lors des voeux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 4ème.
Après proposition du conseil de classe, le passage en 3ème «prépa-métiers» est examiné par une commission académique ou départementale qui informe l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

Classe de troisième
3ème Prépa - Métiers

Classe de troisième

3ème Prépa - Métiers

Les matières

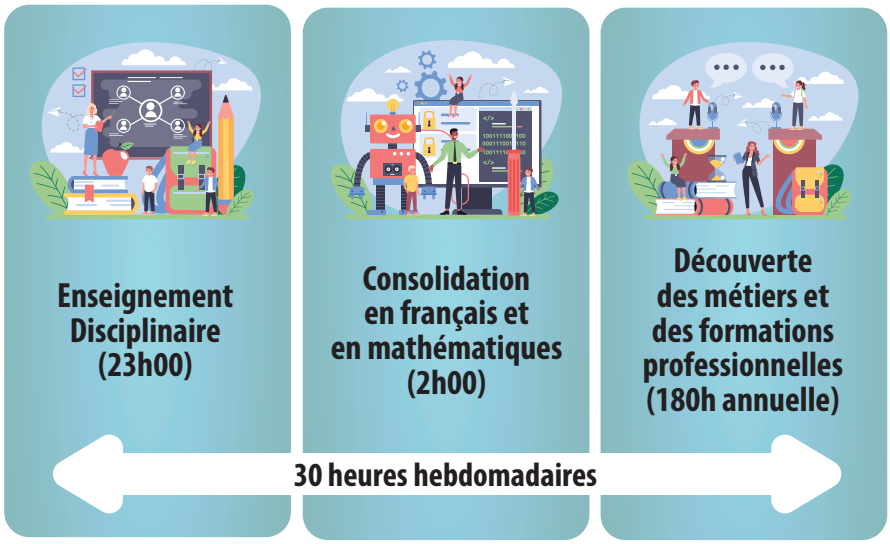

- Français (5h00)
- Histoire - Géographie - EMC (3h00)
- Mathématiques (4h30)
- Langue vivante A et B (5h30)
- Enseignements artistiques (1h00)
- EPS (3h00)
- Sciences et Technologies (3h00)
- Découverte professionelle de métiers et des formations professionnelles (5h00)

À cela s'ajoute :

- 10 heures annuelles de vie de classe
- 36h annuelles d'accompagnement à l'orientation
- 3 à 4 semaines de stage et de période d'immersion
- Dispositif de «devoirs faits»

Le Diplôme National du Brevet

Les élèves de 3ème «prépa-métiers» se présentent aux épreuves du diplôme national du brevet de la série professionnelle. Des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités de ces classes de 3ème «prépa-métiers».

L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le Diplôme National du Brevet (DNB).

Les poursuites d'études

À l'issue de la classe de 3ème «prépa-métiers», les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une 2nde professionnelle ou vers un apprentissage (nécessité de trouver un employeur). Il est également possible de poursuivre vers une voie générale ou technologique

Classe de troisième
3ème Prépa - Métiers

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Joliot-Curie
1 rue Chanzy
02500 Hirson
03.23.99.30.30
ce.0020031y@ac-amiens.fr

Région Hauts-de-France